BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE

DE

L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS (OISE)

TROISIÈME VOLUME. — ANNÉE 1869.

N° 8. — AOUT.

PRÉSIDENTS D'HONNEUR.

M. Léon Chevreau, préfet de l'Oise.
Monseigneur Gignoux, évêque de Beauvais, Noyon et Senlis.
M. le marquis d'Auray, sous-préfet de l'arrondissement de Senlis.
M. Odent, maire de la ville de Senlis.

BUREAU.

Président : M. Vatin.
Vice-présidents : MM. de Maricourt. — Vernois.
Secrétaire-général : M. Thirion.
Secrétaires : MM Cossin. — Bruiet.
Trésorier : M. Mouy.
Bibliothécaire-Archiviste : M. Cabot.
Présidents des Comités : MM. Letuppe. — Barré. — Chantrier. — Vinet.
Jardinier-professeur de la Société : M. Dubarle.

SENLIS
IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE DE Mme VEUVE DURIEZ
RUE NEUVE-DE-PARIS, 5 BIS.

COMITÉ CONSULTATIF.

Section de Baron : M. Daguet fils.
Section de Béthisy : M. Turlin.
Section de Betz : M. de Fosseux.
Section de Chambly : M. Griffé.
Section de Chantilly : MM. A. Péan. de la Fargue.
Section de Creil : M. Paupert.
Section de Crépy : MM. Blérye. Lefèvre-Ballédent.
Section de Nanteuil : M. Dubois fils.
Section de Pont : MM. Soualle. Daumalle.
Section de Précy : M. Mennessier.
Section de Senlis : MM. Tassin. Deslandes.

Bureaux des Sections.

SECTION DE BARON.

Président d'honneur : M. le baron de Morell.
Président : M. Vramant.
Vice-Président : M. Boland.
Secrétaire : M. Boucher.
Trésorier : M. Chapelle.

SECTION DE BÉTHISY.

Président d'honneur : M. le comte de Lavaulx.
Président : M. le docteur Leclercq.
Vice-Président : M. Mary.
Secrétaire : M. Vaillant.
Trésorier : M. Lavacquery.

SECTION DE BETZ.

Président d'honneur : M. le vicomte Héricart de Thury.
Président : M. Roblin fils.
Vice-Président : M. Triboulet.
Secrétaire : M. Falschlunger.
Trésorier : M. Delaistre.

SECTION DE CHAMBLY.

Président d'honneur : M. D. Marquis.
Président : M. Hadancourt.
Vice-Président : M. Bourboin.
Secrétaire : M. Heu.
Trésorier : M. Locque (Auguste).

SECTION DE CHANTILLY.

Président : M. Petit.
Vice-Présidents : MM. X. Lefebvre. Masson.
Secrétaire : M. Domart.
Vice-Secrétaire : M. Eug. Lefèvre.
Trésorier : M. Blary.

SECTION DE CREIL.

Président : M. Em. Martin.
Vice-Présidents : MM. Doré. Barbier (Max.).
Secrétaire : M. Poulain.
Vice-Secrétaire : M. Faroux.
Trésorier : M. Mast.

SECTION DE CRÉPY.

Présidents d'honneur : MM. Picard. Dambry.
Président : M. Audebert.
Vice-Présidents : MM. Blérye. Lefèvre-Ballédent.
Secrétaire : M. le docteur Bourgeois.
Vice-Secrétaire : M Desjardins.
Trésorier : M. Tassart.

SECTION DE NANTEUIL.

Président : M. Lemaire.
Vice-Présidents : MM. Lamiche. Rudet père.
Secrétaire : M. Jourdain.
Vice-Secrétaire : M. Dupontroué.
Trésorier : M. Coulon (Constant).

SECTION DE PONT.

Présidents d'honneur : MM. de Verneuil. Marin.
Président : M. Lessieux.
Vice-Présidents : MM. Leclerc. Palmer.
Secrétaire : M. Meunier.
Vice-Secrétaire : M. Delamotte.
Trésorier : M. Laverge.

SECTION DE PRÉCY.

Président d'honneur : M. Toupié.
Président : M. Gervais.
Vice-Président : M. Auchois.
Secrétaire : M. Quentier.
Trésorier : M. Quillet.

Article 5 du Règlement. — L'article 4 des Statuts fixe le taux de la cotisation annuelle à *dix francs*. Celle-ci est payable *d'avance* sur la quittance du Trésorier, et sans frais, quelle que soit l'époque de l'admission.

Art. 6. — Lors du paiement de la cotisation, il est remis, chaque année, une carte nominative donnant le droit d'entrée personnelle au jardin d'expériences, aux expositions, aux séances de la Société, et aux leçons théoriques et pratiques. Elle doit être revêtue de la signature du titulaire.

Art. 7. — Tout membre qui voudra cesser de faire partie de la Société, devra en donner avis, par écrit, au Président, dans les deux derniers mois de l'année.

Société d'Histoire et d'Archéologie de Senlis
Notice : 8019
CB : 3061
SHAS
000000003061

DOCUMENTS ADMINISTRATIFS.

Procès-verbal de la séance du 1 Août 1869.

Présidence de M. Vatin.

La séance est ouverte à deux heures et demie. — Le procès-verbal est adopté. — M. le docteur Pigeaux, membre correspondant, prend place au bureau, sur l'invitation de M. le Président. — Neuf membres nouveaux sont admis.

Les objets suivants sont déposés sur le bureau :

1° Par M. Cosson, *Poireaux* blancs de Paris, *Pois* Napoléon, *Abricots*, une botte de *Poivrades*, *Cornichons* verts, *Pommes de terre* Quarantaine et pousse-debout, *Piment*, *Oignons* jaunes des Vertus, *Chicorées* de Meaux et fine de Rouen, *Romaine* blonde, *Celeri* turc, *Melon* Prescott à fond-gris; — mention très honorable.

2° Par M. G. Laudigeois, *Poires* d'Epargne, de Bonne-Louise-d'Avranches et d'Amanlis, *Prunes* de Monsieur, *Fraises* des Alpes; — mention simple.

3° Par M. Cuvillier, *Raisin* Muscat dit *Enfant trouvé*, presque mur; — mention très honorable.

4° Par M. Hardret, *Pommes* reinette du Canada, conservées jusqu'à ce jour dans une armoire ouverte; — mention honorable.

5° Par M. Tassin, 12 variétés de *Glaïeuls;* — mention honorable.

6° Par M. Deslandes, une collection de *Zinnias* à fleurs doubles; — mention honorable.

7° Par M. Deshais père, de la graine de *Chou* très précoce, dit de *Quévilly*, remise à M. Dubarle pour être semée dans le jardin de la Société.

8° Par M. Hardivillé, coutelier à Paris, un *sécateur* nouveau à ressorts incassables. — Renvoyé à MM. Tassin et Deslandes pour en faire l'essai et en rendre compte à la prochaine séance.

9° Par M. Dubarle, jardinier-professeur, des pommes de St-Germain, variété très précoce, provenant du jardin de la Société.—Dégustées par plusieurs membres, ces pommes sont trouvées sans valeur et signalées comme fruits à rejeter des cultures.

La correspondance se compose de :

1° Lettres de MM. Delacour, président de la Société d'horticulture et de botanique de Beauvais, et Toupié, président d'honneur de notre Section de Précy, en réponse aux félicitations qui leur ont été adressées au nom de la Société.

2° Lettre de M. Griffé, délégué de la Section de Chambly, s'excusant de ne pouvoir assister à la séance du Comité consultatif.

3° Lettre de M. Dumont, adjoint au maire de Thury, annonçant que M. le vi-

comte Héricart de Thury met la maison d'école de cette commune et ses propres jardins à la disposition de M. Dubarle pour y donner ses leçons d'horticulture.

4° Lettre de M. Goux, demandant à M. le Secretaire-général l'autorisation de disposer momentanément du pavillon dont il a fait don à la société, pour opérer à Beauvais, sous les yeux de M. le Préfet, une démonstration de son système d'utilisation de l'engrais humain. —M. le Secrétaire-général ajoute qu'il n'a pas cru devoir refuser cette autorisation, mais qu'il a vivement insisté pour que l'appareil fût remis à la disposition de la Société aussitôt que l'expérience de Beauvais serait terminée.

5° Lettre de M. Liaisin, jardinier chez M. Gervais, président de la Section de Précy, contenant une note sur la manière dont il procède pour se procurer de la graine de chou parfaitement pure. — Cette note est lue par M. le Secrétaire général, et il est décidé qu'un extrait en sera inséré dans l'un des prochains Bulletins de la société.

M. le Secrétaire-général dépose sur le bureau les procès-verbaux des séances des sections, et signale : — Dans la Section de Nanteuil une note de M. Jourdain, secrétaire, lequel annonce avoir éloigné les *pucerons* et les *fourmis* de jeunes poiriers au moyen d'une dissolution d'*insectivore Peyrat.* Il sera demandé à M. Jourdain dans quelles proportions cette dissolutionavait été composée. M. Bruiet, rappelle que cette substance lui a servi pour l'éloignement des *limaces*, et ajoute qu'en vieillissant elle perd rapidement sa puissance protectrice.—Dans la Section de Chambly, il a été question de *couches* qui auraient été faites avec des *herbes de rivière.* A ce propos M. Tassin dit que, dans le parc de la Victoire, on en recueille beaucoup, mais qu'il en fait peu de cas, et ne les emploie que fraîches, auquel cas elle donnent un peu de corps à ses terres légères. M. Simon Compiègne ajoute que les maraîchers les dédaignent, et il ne pense pas qu'elles aient la propriété de développer une chaleur durable en fermentant. — Dans la Section de Chantilly, on signale la nécessité d'ajouter 10 litres d'eau à 1 litre de jus de tabac, toutes les fois que l'on veut agir sur les plantes de serre, qui sont beaucoup plus tendres que celles de pleine terre. MM. Dubarle et Tassin confirment cette assertion.

Sont deposés sur le bureau :

1° Des programmes de l'Exposition que tiendra le Cercle horticole de Lille, les 26, 27 et 28 septembre prochain.

2° Les rapports de MM. Chantrier, Godard et A. Péan sur les expositions de Beauvais, Soissons et Meaux.

3° Les bulletins et journaux des Sociétés correspondantes dont M. le Secrétaire général fait de vive-voix l'analyse, laquelle donne lieu aux observations suivantes : — M Tassin, débarrasse ses *asperges* de la larve du *criocère* en passant dessus à plusieurs reprises un balai de bouleau : ces larves, très molles, sont détruites par le seul attouchement des brins de bouleau. — M. Dubarle affirme que le *chaulage* régulier des arbres les débarrasse de tous les *insectes* qui se réfugient dans les

écorces, et que l'eau bouillante appliquée à des arbres jeunes pourrait en suspendre la végétation. — M. le docteur Pigeaux rappelle que le *coucou* est le seul oiseau qui mange les chenilles velues, et est conduit par son sujet à décrire la manière dont il s'y prend pour déposer ses œufs dans un nid par l'ouverture duquel souvent il ne pourrait pas pénétrer, ayant soin de pondre par terre, et ensuite de prendre l'œuf dans son bec, à l'aide duquel il peut le dégorger là où il est nécessaire pour qu'il se trouve couvé. — M. Laudigeois pour semer les fraisiers des Alpes, écrase les fraises et enduit de cette bouillie une corde qu'il tend sur la surface du sol, légèrement enfoncée, et qu'il laisse en place, de façon que les graines lèvent en rayon. M. le président croit pouvoir affirmer, d'après expérience personnelle, que les *mans* ne se rencontrent guères dans les terrains bas et frais; il ajoute que cependant les fraises y acquièrent les qualités les plus remarquables de forme et de goût. M. Thirion reconnaît le fait signalé pour les mans, mais il fait remarquer que ces terrains sont froids, tardifs au printemps, et qu'en général on trouve avantage à les assainir par le drainage.

M. Bruiet, secrétaire, donne communication des décisions prises par le Comité consultatif, dans sa réunion du matin de ce jour, et il annonce que le Comité, d'accord avec la commission de l'Exposition, a pris les principales mesures nécessaires pour l'accomplissement de cette solennité fixée par un vote de la Société au 25 septembre prochain, et a désigné les Sociétés correspondantes de Paris, Chauny, Montmorency, Soissons et Lille, qui seront priées d'envoyer un délégué pour composer le jury. De plus le Comité a décidé que, à partir de septembre prochain le leçon de M. Dubarle serait donnée à Creil à 9 h. du matin, et à Pont dans l'après-midi, à l'issue de la séance de la Section.

M. le docteur Pigeaux fait don pour la bibliothèque de la Société d'un opuscule de M. Romain Martin sur le *noyer greffé*; il en prend l'occasion de recommander la culture du noyer dans notre arrondissement, et fait ressortir tous les avantages de cette culture quand, au lieu de se contenter des variétés trop hâtives à fleurir et de qualité inférieure que donnent les semis, on prend le soin de greffer les noyers avec des variétés qui ne fleurissent qu'après les gelées, et qui donnent des fruits abondants et recherchés dans le commerce.

M. Dubarle, annonce qu'il aurait, cet automne, le placement à raison de 1 fr. la pièce, de toutes les poires de Doyenné d'hiver ou de Bergamotte Esperen mesurant 0.20 c. de tour, et des pommes de Calville ou de Canada, qui atteindraient une circonférence de 0.30 c.

M. Thirion, signale, dans un bulletin de l'instruction primaire qui lui a été confié par M. Boucher, inspecteur des écoles de l'arrondissement, l'annonce d'un tableau représentant les *amis et les ennemis de l'agriculture*, avec des figures coloriées et un texte explicatif, au prix de 2 fr. 40. Il est décidé que le bureau se procurera quelques-uns de ces tableaux qui seront mis à la disposition des membres désireux de s'en procurer.

Vingt-quatre membres nouveaux sont présentés, et la séance est levée à quatre heures et demie.

Membres admis dans la séance du 1er Août.

MM. Turlin, maire de Rocquemont, présenté par MM. Grison et Mary.
Collas (Honoré), propriétaire à Béthisy-Saint-Martin, par MM. Leclercq et Hulbert.
Lequeux, adjoint au maire et marchand de bois à Saint-Sauveur, par MM. Morel et Mary.
Delyens, à Béthisy-Saint-Pierre, par MM. Leclercq et Mary.
Salembien, cultivateur à Néry, par MM. Corbie et Letuppe.
Devouge, cultivateur à Fay, près Saintines, par les mêmes.
Peltier, instituteur à Saintines, par MM. Vaillant et Lavaquery.
Delaporte, instituteur à Saint-Sauveur, par les mêmes.
Gaudelet (Jean-Baptiste), propriétaire à Villers-Saint-Paul, par MM. Bunodier et Cousin.

Section de Betz.

SÉANCE DU 14 JUIN 1869. — PRÉSIDENCE DE M. ROBLIN.

La séance est ouverte à une heure et demie. — Le procès-verbal est adopté. — Deux membres nouveaux sont admis.

Les objets suivants son déposés sur le bureau :

1° Par M. Coutard, *Choux, Pois, Artichauts;* — mention honorable.

2° Par M. Fay, *Pommes de terre, Artichauts, Choufleurs, Flageolets,* plusieurs variétés de *Roses;* — mention très honorable.

3° Par M. Morel, *Melon* noir des Carmes, *Navets, Flageolets, Choufleurs, Artichauts;* — mention honorable.

Deux membres nouveaux sont présentés, et la séance est levée à deux heures et demie.

Membres admis dans la séance du 20 Juillet.

MM. Wallon, membre du Conseil général et maire de Marolles, présenté par MM. Triboulet et Parent.
Mareux, épicier à Betz, par les mêmes.

SÉANCE DU 12 JUILLET 1869. — PRÉSIDENCE DE M. ROBLIN.

La séance est ouverte à une heure. — Le procès verbal est adopté. — Deux membres nouveaux sont admis.

Les objets suivants sont déposés sur le bureau :

1° Par M. Coutard, *Romaines* blondes, *Carottes, Oignons* jaunes, *Choufleurs, Haricots* verts, 20 variétés d'*Œillets de semis;* — mention honorable.

2° Par M. Fay, *Choux* de Milan et Cabus, *Chicorées* fines d'Italie, *Cantaloup* à fond blanc, *Concombres* verts anglais, *Groseilles, Fraises, Framboises, Cerises* royales, *Poires* doyenné de juillet, 2 *Coleus;* — mention très honorable.

3° Par M. Danré, 2 *Pommes* reinette blanche; — mention simple.

4° Par M. Billois, instituteur à Mareuil, 3 grappes de *Raisin* de l'année, pour montrer les effets de pincements exécutés à diverses époques, avec une note à l'appui; — remerciements.

Sept membres nouveaux sont présentés, et la séance est levée à deux heures.

Membres admis dans la séance du 12 Juillet.

MM. Deciry, cultivateur à Betz, présenté par MM. Roblin fils et Parent.
Boutfol, receveur des contributions indirectes à Betz, par les mêmes.

Section de Pont-Sainte-Maxence.

SÉANCE DU 27 JUIN 1869. — PRÉSIDENCE DE M. LESSIEUX.

La séance est ouverte à deux heures. — Le procès-verbal est adopté.

Les objets suivants sont déposés sur le bureau :

1° Par M. Jourdain père, un *Cantaloup* fond blanc, *Haricots* verts, *Poireaux, Carottes* demi-longues et de Croissy, *Panais, Pommes* d'api, 22 variétés de *Pelargoniums;* — mention très honorable.

2° Par M. Dupont, *Fraises* Marguerite-Lebreton et des Alpes, *Framboises* remontantes, *Chicorées* fines d'Italie, *Chou* de Milan pied-court; — mention simple.

La séance est levée à trois heures.

Section de Baron.

SÉANCE DU 11 JUILLET 1869. — PRÉSIDENCE DE M. VRAMANT.

La séance est ouverte à 9 heures. Le procès-verbal est adopté.

Les objets suivants sont déposés sur le bureau :

1° Par M. Daguet père, *Carottes* nantaises et demi-longues, *Haricots* noirs de Belgique en graines et flageolets jaunes et blancs, *Artichauts, Choufleurs* gros Salomon, *Pois* d'Auvergne et Michaux de Rueil, *Fèves de marais, Chicorées* de Meaux demi-fines, *Laitues* petite Palatine, *Romaines* blondes, *Echalottes* de Jersey et d'Alençon, *Navets* longs des Vertus, *Epinards* de Hollande, *Radis* roses à bouts blancs, 12 variétés de *Gloxinias;* — mention très honorable.

2° Par M. Quintin, *Romaines* blondes, *Choufleurs* gros Salomon, *Radis* roses et blancs, *Chicorées, Laitues* Batavia, *Choux* d'Yorck, Milan des Vertus et Quintal,

Arroche rouge, *Tetragones, Echalottes, Ail, Oignons, Navets* de Meaux et de Croissy, *Pommes de terre* de Saint-Jean, œil violet et pousse-debout, *Fèves de marais, Carottes* de Flandre, *Flageolets, Fleurs* variées; — mention très honorable.

3e Par M. Cosson, *Oignons* jaunes, *Carottes* demi-longues, *Laitues* Palatines et Batavia, *Choux* Cœur-de-Bœuf, *Navets* de Meaux, *Panais* ronds, *Choufleurs* demi-durs, *Chicorées* d'Italie, *Romaines* blondes, *Poireaux* courts de Rouen, *Pois* d'Auvergne, *Pommes de terre* rondes jaunes et Quarantaines, *Fraises* des quatre-saisons, *Haricots* verts; — mention honorable.

La séance est levée à 10 heures.

Section de Nanteuil-le-Haudouin.

SÉANCE DU 11 JUILLET 1869. — PRÉSIDENCE DE M. LAMICHE.

La séance est ouverte à 2 heures. — Le procès-verbal est adopté.

Les objets suivants sont déposés sur le bureau :

1° Par M. Coutard, *Choux* Cœur-de-Bœuf et Milan pied-court, *Romaines* blondes, *Laitues* Palatines, *Scaroles, Chicorées* de Meaux et fines d'Italie, *Artichauts, Haricots* verts, *Radis, Fèves de marais, Oignons, Navets* à collet violet et blancs, *Pois* ridés et d'Auvergne, *Poireaux, Choufleurs, Panais, Ail, Echalotte, Cantaloup* fond blanc, *Poires* de Madeleine, un *Bouquet* monté, plusieurs variétés de *Groseilles;* — mention très honorable.

2° Par M. Fontenay, *Artichauts, Choufleurs, Choux* Cabus, de Milan et Cœur-de-Bœuf, *Carottes* de Hollande, *Pommes de terre* Marjolin, *Radis* roses et gris, *Pois, Haricots* verts et en grains, *Oignons* blancs et jaunes, *Cornichons, Cerises, Fraises* des quatre-saisons, plusieurs variétés de *Groseilles* et *Cassis;* — mention très honorable.

M. le Secrétaire expose qu'il a délivré plusieurs jeunes poiriers des pucerons, et par conséquent des fourmis, avec une dissolution de l'insectivore Peyrat.

La séance est levée à trois heures et demie.

Section de Chambly.

SÉANCE DU 13 JUILLET 1869. — PRÉSIDENCE DE M.

La séance est ouverte à 2 heures. — Le procès-verbal est apopté.

Les objets suivants sont déposés sur le bureau :

1° Par M. Varlet, *Chicorées,* une collection de *Gloxinias;* — mention très honorable.

2° Par M. Teissier, des branches fruitières obtenues par la *pression* des rameaux. — Une commission est nommée séance tenante pour suivre les résultats de ce procédé.

Section de Béthisy.

SÉANCE DU 15 JUILLET 1869. — PRÉSIDENCE DE M. LE DOCTEUR LECLERCQ.

La séance est ouverte à deux heures.

M. Pinta expose sur le bureau : *Choux* Cœur-de-Bœuf, des *Laitues* de Versailles, des *Groseilles-Cerises,* et un lot de *Pommes* conservées.

La Commission permanente, nommée au scrutin, se sompose de MM. LECLERCQ, GRISON, MARY, DECORBIE, DELYENS, GRESSIER, SOUPLY, VAILLANT et MOREL. Séance tenante, elle décerne une *mention honorable* à M. Pinta, pour son apport de ce jour.

Le jour des séances est fixé au troisième jeudi de chaque mois. Quatre membres nouveaux sont présentés, et la séance est levée à quatre heures.

Section de Crépy-en-Valois.

SÉANCE DU 18 JUILLET 1869. — PRÉSIDENCE DE M. AUDEBERT.

La séance est ouverte à deux heures un quart. — Le procès-verbal est adopté. — Trois membres nouveaux sont admis.

Les objets suivants sont déposés sur le bureau :

1° Par M. Gaudefroy, *Chou* rouge dit Legros, *Laitue* Bossin, *Oignons* blancs, *Échalottes ;* — mention honorable.

2° Par M. Debethancourt, *Arroche* rouge, *Choux* Cœur-de-Bœuf et de Milan, *Celeri, Laitue* dite Bellegarde, *Cresson* de Bellefontaine, *Haricots* noirs de Belgique et Flageolets, 11 variétés d'*OEillets* simples et doubles, et 11 de *Mufliers ;* — mention honorable.

3° Par M. Belloy fils, *Choux* de Milan d'Ulm, *Chicorée* fine d'Italie, *Scaroles, Celeri* court hâtif, *Navets* à collet rose, *Cantaloup* noir des Carmes, *Poireaux* longs de Paris et courts de Rouen, 2 pots de *Basilic ;* — mention honorable.

4° Par M. Pottier fils, un *Stanhopea oculata,* et 10 variétés de *Caladiums* du Brésil ; — mention très honorable.

5° Par M. Bérard, *Chasselas* presque mûr, *Oignons* blancs, jaunes des Vertus et rouges, *Ail* d'Orient, *Échalottes, Guignes, Groseilles* variées et *Cassis ;* — mention très honorable.

6° Par M. Robinette, *Choux* quintal et Schweinfurt, *Chicorées, Scaroles,* plusieurs variétés d'*OEillets, Groseilles* à maquereau, un *Bouquet* monté ; — mention honorable.

M. Aug. Godard donne lecture d'un rapport sur l'Exposition de Soissons, que la Section décide de consigner *in-extenso* au registre des délibérations.

Il est décidé que la séance d'août aura lieu le lundi 16, à cause de la Fête de l'Empereur. Quatre membres nouveaux sont présentés, et la séance est levée à quatre heures.

Membres admis dans la séance du 18 Juillet.

M. PRAQUIN, maire de Glaignes, présenté par MM. Audebert et docteur Bourgeois.

MM. Geoffroy, comptable de la raperie de Crépy, par les mêmes.

Delacroix fils, géomètre et cultivateur à Béthancourt, par les mêmes.

Section de Chantilly.

SÉANCE DU 22 JUILLET 1869. — PRÉSIDENCE DE M. PETIT.

La séance est ouverte à deux heures. — Le procès-verbal est adopté.

Les objets suivants sont déposés sur le bureau :

1° Par M. Charles (Louis), 15 variétés de *Dahlias*, 20 de *Balsamines*, 3 de *Pommes de terre*, *Artichauts*, *Choux* quintal et d'Yorck, *Carottes* de Flandre, *Oignons* ; — mention très honorable.

2e Par M. Brossier, un *Bouquet* monté ; — mention honorable.

La Commission permanente, nommée au scrutin, se compose de MM. Brossier, Duhoux, Charles (Louis), Thérouanne, Langlois et Nondain.

La séance est levée à quatre heures.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE.

Journal de la Société impériale et centrale d'horticulture de France. — M. Forney dit que, lorsqu'un arbre est attaqué par le *tigre*, le meilleur moyen pour le débarrasser de ce redoutable insecte, consiste à en asperger l'écorce avec de l'eau bouillante, pendant l'hiver, au mois de février par exemple, en faisant cet échaudage par un temps doux. Il assure que, à la végétation suivante, on ne voit plus de tigres, ni même de pucerons. Ce procédé, analogue à celui par lequel on a détruit la pyrale de la vigne, n'amène aucun résultat fâcheux pour l'arbre qui le subit.

Bulletin de la Société d'horticulture d'Eure-et-Loir. — On détruit les larves du *criocère de l'asperge*, sorte de ver noir verdâtre, sale et gluant, qui se trouve sur les tiges à l'état de développement complet, en les saupoudrant de poussière de *chaux* fraîchement délitée.

Bulletin de la Société d'horticulture de Chauny. — Les *chenilles* sont détruites instantanément par des injections composées d'eau de *savon noir* et d'*huile de pétrole*, dans les proportions suivantes : un hectolitre d'eau, cinq cents grammes d'huile de pétrole et un kilog. de savon noir.

Id. — Lorsque les étiquettes en zinc sont découpées selon la forme qu'on désire leur donner, elles sont exposées au grand air près de terre, au moins huit jours en été et plus longtemps en hiver, avant de s'en servir ; le zinc subit un commencement d'oxydation qui le rend propre à recevoir et retenir l'écriture. L'écriture se fait tout simplement avec un crayon à la mine de plomb d'une pâte assez dure. On appuie un peu en écrivant, et la mine se fixe si bien au zinc qu'aucune intempérie ne peut ensuite l'effacer.

Id.— Nouveau mode de *multiplication des rosiers* : Lorsqu'à la fin de l'hiver, on fit le nettoyage, toutes les ordures qui en provinrent furent rassemblées dans une tranchée, et formèrent ainsi une sorte de couche sourde, qui donna pour l'année suivante une bonne terre végétale résultant de la décomposition de tous ces détritus. Toutes les branches, ramilles, etc. provenant de la taille des rosiers furent jetées sur cette couche, puis recouvertes de 12 à 15 centimètres de terre de vieilles couches, sur laquelle on fit différents semis. Bientôt les rameaux développèrent des yeux en telle abondance que, à la fin de l'été, la couche offrait l'aspect d'un massif de rosiers de 80 cent. à 1 mètre, couverts de fleurs. Cette luxuriante végétation avait, il est vrai, été activée par les fréquents arrosages que l'on avait donnés aux semis de la couche. A la fin de l'automne, quand on démonta la couche les rosiers étaient bien enracinés et avaient plusieurs branches.

NOTES ET MÉMOIRES.

Les Feuilles marginées de blanc,

PAR M. R. DE MARICOURT.

Lorsque, dans notre séance du 6 juin, je montrai à nos collégues un *pelargonium zonale panaché,* dont une pousse vigoureuse ne présentait plus que le vert normal des feuilles revenues à leur état primitif, lorsque je faisais observer que ce fait est fréquent chez les buis, les évonymus, les aucuba et autres plantes cultivées en raison de leur panachure, je voulais constater que la couleur blanche ou jaune pâle était la traduction d'une maladie.

MM. les docteurs Suillet et Pigeaux me firent observer avec une parfaite justesse que le point de départ de la coloration était chose indifférente, qu'après tout si une cause morbide produisait un joli effet, cela devait suffire aux besoins de l'amateur.

Ceci ne serait qu'une discussion théorique purement oiseuse si l'on n'arrivait à aucune conséquence.

Je vais donc entreprendre de démontrer qu'il vaudrait mieux ne pas cultiver de plantes malades.

Que si l'on y tient quand même, il faut les empêcher de retrouver la santé. Il y a quelque hardiesse de la part d'un homme non diplômé, à soutenir cette thèse en face d'honorables et savants contradicteurs qui font partie du corps médical, essayons cependant.

Normalement toute feuille est verte. Font exception à cette règle les feuilles colorées en rouge, jaune, etc., etc., par des principes particuliers, et celles qui sont privées d'une partie de la chlorophylle qui leur était destinée.

On a appelé chlorophylle la substance verte qui existe dans toutes les parties du tissu utriculaire présentant cette couleur: elle ne se développe que sous l'influence de la lumière et apparait en forme de granulations isolées ou agglomé-

rées renfermées au milieu de cellules et mêlées aux grains de fécule ou amidon. La chlorophylle est un composé de cire, de résine et d'un *sel de fer*. Que ces messieurs remarquent ce dernier élément constituant.

Le fer ! ici nous trouvons une grande analogie entre nous et les plantes : aux gens atteints de chlorose vous donnez une carafe d'eau pleine de clous rouillés et de vieille ferraille. Arrosez les plantes chlorotiques avec de l'eau contenant des sels de fer, vous les guérirez, c'est-à-dire que vous ferez disparaître le blanc des feuilles. Les feuilles marbrées, tachetées, zébrées, ponctuées, marginées de blanc, sont des feuilles chlorotiques, et elles réclament l'hôpital. Toutefois il y a une distinction importante à faire. Certaines nuances blanchâtres résultent non d'une privation de chlorophylle, mais de la présence d'un principe colorant spécial, (quelques agaves, des aroïdées, etc.). Là, sous le tissu cutané, le parenchyme est sain, rempli d'amidon et même des granulations vertes de chlorophylle, mais la couleur est dissimulée par l'interposition des couches extérieures colorées elles mêmes d'une autre façon. Je ne m'adresse qu'au blanc morbide et je le repousse avec une énergie pleine de conviction.

Que l'on aime le blanc alternant avec le vert, je n'ai rien à objecter contre cette préférence : affaire de goût, de couleur et d'opinion qui ne comporte pas la discussion ; il ne manque pas de gens qui savent apprécier les teints pâles et mats : ce sont même les délicats et les raffinés ; ils mettent au-dessus des teintes un peu trop accusées, mais franches et robustes, d'une peau sous laquelle circule un sang généreux, cette blancheur maladive, lymphatique qui trahit, paraît-il, une certaine distinction et appelle l'intérêt ; de ces joues que n'égaie aucune nuance rosée, il se dégage je ne sais quelle fraîcheur capiteuse dont je comprends les attractions : je pardonne à l'amateur qui s'y laisse entraîner sans chercher dans les profondeurs de l'organisation le secret de ses enivrements : je lui pardonne mais je le plains, car il ignore le danger qui s'attache à pareilles affections. Je t'aime, ô toi fleur de mon âme, parce que la mort a pris hypothèque sur toi, parce que tu es belle dans ta souffrance et que tu seras bientôt un cadavre ! Je ne ferai rien pour te guérir, car avec la santé tous tes charmes disparaîtraient ! Voilà bien l'extravagance, le monstrueux égoïsme, la férocité de la passion malsaine.

Je dis qu'il vaudrait mieux ne pas s'attacher à la culture des plantes souffrantes, parce que elles seront toujours relativement chétives, et que la fleur, expression suprême et terminale de la vie végétale, traduira par sa parcimonie l'infériorité du sujet qui la porte.

D'après ce qui précède nous pouvons conclure que le blanc dans la majorité des cas est un fait accidentel morbide, et que par conséquent son apparition ne saurait constituer une variété dans l'espèce. Il provient non d'un jeu de la nature, car la nature toujours conséquente avec elle-même, ne joue pas, c'est nous qui jouons avec elle, mais d'une cause fortuite qui doit être insuffisance de lumière, de nourriture, et surtout de fer dans la sève. Ce cas accidentel peut jusqu'à un certain point être fixé par le bouturage qui, par le fait, ne crée pas d'individus nou-

veaux mais disperse les membres du sujet primitif: la génération naturelle par graines peut encore reproduire les anomalies des géniteurs, puisque certaines maladies sont héréditaires, mais rien de plus incertain.

Me mettant au point de vue des amateurs de feuilles maculées ou marginées de blanc, je tire les conséquences suivantes.

N'allez pas acheter trop cher une plante qui vous sera donnée comme une variété nouvelle, sous prétexte que ses feuilles contiennent des parties blanches: si cette coloration est dûe à un principe colorant ou liquide qui circule dans les cellules des couches cutanées, prenez de confiance et multipliez. Dans le cas contraire, c'est-à-dire si le blanc est dû à une absence de chlorophylle, si les cellules contiennent de l'air et non des granulations, il y a double danger.

Les parties blanches d'une feuille ou les pétales blancs d'une fleur placés sur l'eau et soumis à l'action de la machine pneumatique, par conséquent privés d'air auquel l'eau se substitue, deviennent incolores et transparents.

Oui il y a double danger: celui d'avoir perpétuellement une plante chétive, et celui de la guérir, de la faire revenir au vert normal, ce qui vous démontrera que votre plante n'est pas une variété, et lui enlèvera toute la valeur de convention due à sa bizarrerie.

Je conclus encore: Que pour perpétuer un accident il faut maintenir les conditions exceptionnelles qui lui ont donné naissance; garez vous donc de la lumière et de la nourriture accordées trop généreusement à vos infirmes: surtout redoutez le fer!

Établissement des massifs de Caladiums,

PAR M. POTTIER FILS, JARDINIER CHEZ M. PICART, A GERESME.

Les Caladiums en massif sont un des plus beaux ornements des grands jardins, mais à la condition qu'ils seront cultivés de manière à prendre le plus grand développement possible. Le Caladium esculentum, qui est le plus vorace, est le meilleur aussi par la même raison, quand on lui donne la nourriture nécessaire.

Vers le 15 ou le 20 avril, on les met en végétation. Pour cela chaque tubercule est placé dans un pot juste assez grand pour le contenir, avec un peu de terre composée de la manière suivante: un tiers terre de bruyère, un tiers terreau et un tiers terre franche. On enlève toutes les pousses, excepté la principale, afin de la favoriser et de la rendre plus forte. Alors on place les pots sous un châssis vitré, fermé hermétiquement, et on les y laisse pendant quinze jours, sans presque les arroser, se contentant de donner un léger bassinage à la pomme tous les deux jours. Aussitôt que les racines et les feuilles commencent à se développer, on arrose plus fortement, et l'on ombre avec soin, car le soleil grillerait ces pousses si tendres.

Du 25 au 30 mai, on prépare l'emplacement du massif qui doit les recevoir. On le creuse de 80 à 90 centimétres de profondeur, en ayant soin de mettre à

part la terre du fond qui est mauvaise, et celle de la superficie qui est meilleure. On monte au fond de cette tranchée une bonne couche de 50 à 60 centimètres de fumier de cheval, bien également tassé, et sur laquelle on place en ados la terre du dessus du trou que l'on a mise à part. C'est dans cette terre que vous plantez de suite vos Caladiums en motte, et par-dessus vous paillez avec du terreau de couche, ou mieux de feuilles, qui est la meilleure nourriture de ces plantes.

Les arrosements les plus copieux doivent leur être administrés pendant tout l'été, c'est absolument indispensable pour avoir de belles plantes. C'est avec ces soins qne j'obtiens des feuilles mesurant 90 centimètres de large sur 1 mètre de long.

Choix des formes pour les arbres fruitiers,

PAR M. THIRION.

Le choix des formes à donner aux arbres fruitiers, tant en espalier qu'en plein vent, m'a paru jusqu'à présent déterminé par le caprice ou la fantaisie de l'amateur ou du jardinier, plutôt que par un raisonnement suivi : l'un préfère la *palmette* comme plus facile à conduire ; il semble à un autre que le *candélabre* favorise mieux la prompte formation de la charpente ; il en est enfin qui, abordant les hautes régions de l'art, façonnent leurs arbres de façon à dessiner sur le mur leur nom ou celui de leur propriétaire. Mais je ne me rappelle pas avoir jamais vu, ni dans un livre, ni sur le terrain, un praticien ou un professeur chercher dans les lois naturelles de la végétation des raisons concluantes pour diriger les arbres suivant une forme déterminée. Il me semble qu'il y a là une lacune à combler, et je vais tenter de le faire.

Dans l'art du jardinage, suivant moi, il faut toujours revenir à la nature, non pour l'imiter servilement, mais pour la perfectionner et régulariser ses forces afin d'en tirer le meilleur parti possible. Or, l'arbre abandonné à lui-même nous paraît sous deux aspects différents, successivement occupé ou à multiplier ses appareils fruitiers, ou à refaire sa charpente affaiblie par la production ; de là l'alternance ou la jachère constatée sur presque tous les arbres fruitiers. On a toujours reconnu que la taille avait pour but de régulariser ce travail, en équilibrant la production du bois et celle du fruit, et cherchant à les faire marcher d'un pas égal. Disons plus, elle n'atteint véritablement ce but que quand elle parvient à mettre rapidement l'arbre à fruit ; de là les tailles longues recommandées généralement aujourd'hui sur les arbres jeunes et vigoureux.

Or comment se manifeste, dans l'état de nature, l'époque de la fructification ? La formation de la grosse charpente étant alors terminée, il existe une extrême division des canaux séveux ; chaque pousse est faible ; tous les yeux sont gros, nourris et bien rapprochés ; l'appareil foliacé est plus considérable sur chaque rameau, proportionnellement à son étendue. Telles sont les conditions nécessaires

pour la fructification : voyons maintenant si toutes les formes, généralement employées, répondent de la même manière à ce besoin de division de la séve.

La taille de la *palmette* consiste à fournir chaque année à la tige principale trois prolongements ; celle de la *palmette double* ou de l'*éventail* en donne quatre, celle du *fuseau*, du *cordon* au contraire n'en fournit qu'un, tandis que celle de la *pyramide* en exige en moyenne de quatre à six ; la taille du *candélabre* participe de ces deux extrêmes ; pendant les trois ou quatre premières années, il n'a que deux prolongements, et aussitôt cette première charpente formée, on en tire un nombre considérable de bras où la séve est extrêmement divisée.

Il y a là une indication que le jardinier soigneux ne doit pas négliger, et qui lui fera adopter telle ou telle forme, suivant qu'il aura affaire à des arbres poussants, à des terrains riches, à des sujets vigoureux, ou au contraire à des arbres fertiles, à des terrains pauvres et à des sujets faibles. Le *fuseau*, les *cordons*, et même la *palmette* conviendraient à des poiriers sur cognassier de Beurré-Clairgeau, de Duchesse, de Bonchrétien William, à des pommiers sur paradis. La *palmette double*, l'*éventail*, la *pyramide* et surtout le *candélabre*, à des poiriers sur franc de Beurré d'Amanlis, de Curé, de Beurré Rance, de Beurré Hardy, à des pommiers greffés sur doucin. Les premiers s'appliqueraient de préférence dans les sols pauvres, et les autres dans les terres riches et profondes.

Je ne parle là que de poiriers et de pommiers, mais il est bien évident que les mêmes règles doivent être observées pour les autres arbres à fruit, suivant que l'on présume que le terrain sera ou non favorable à leur végétation.

Non pas que je croie que le choix des formes puisse seul déterminer leur fructification, mais y contribuer dans une certaine mesure, et combiné avec les autres soins de taille et de culture qui, quoiqu'en disent les novateurs d'aujourd'hui, seront toujours nécessaires pour obtenir régulièrement de beaux fruits, les seuls dont la culture soit profitable. Car ce n'est pas précisément par le nombre d'années que vivra un arbre qu'il faut juger le plus ou moins d'utilité de la taille, mais par le nombre de fruits qu'il aura rapportés en moyenne chaque année.

Multiplication des Rosiers,

PAR M. DUBARLE, JARDINIER-PROFESSEUR.

Les rosiers se multiplient de trois manières différentes : le semis, la greffe et la bouture. Nous allons sommairement examiner ces trois opérations.

Le semis a pour but de trouver de nouvelles variétés : pour cela, il faut choisir la graine sur les plus belles roses, lesquelles en général n'en donnent que très accidentellement; quand on est parvenu à en récolter quelques-unes, on les met stratifier à la cave, dans des terrines que l'on remplit avec du bois pourri qui se trouve dans le creux des vieux saules, et qui est la meilleure terre que l'on puisse leur donner. En mars, les graines commencent à germer; alors dans une plate-bande bien préparée, et surtout bien terreautée, on trace de petits rayons de 5 cen-

timètres environ de profondeur, et l'on y sème très clair le contenu des terrines, sans séparer la graine de la terre à laquelle elle est mêlée. Quelques arrosements sont nécessaires pendant le premier printemps; mais ensuite, et jusqu'à la floraison, qui ne s'effectue en général qu'à la 2e année, il suffit de pailler chaque été, et de ne pas laisser venir de mauvaises herbes.

Le deuxième mode de multiplication est la greffe. Pour cela plusieurs sujets ont été employés; mais le plus généralement adopté est l'églantier, et c'est de celui-là seul que je m'occuperai. Le meilleur églantier est celui que l'on se procure par semis. On récolte les graines, on les débarrasse quand elles sont bien mûres de leur enveloppe charnue, on les met stratifier, et on les sème ensuite, comme je l'ai dit tout à l'heure pour les graines de rosier; au commencement de la troisième année, on couche la tige horizontalement sur terre, et sur le coude il se développe un magnifique dard qui donne une tige droite, sans nœuds et forte, qui fournira un sujet de première qualité. L'avantage des églantiers de semis est de ne pas drageonner et d'être d'une longue durée, aussi devrait-on les préférer à ceux qui poussent dans les bois, malgré le temps qu'ils demandent pour être bons à écussonner.

Comme, malgré tout, on se sert le plus souvent des églantiers sauvages, je dirai qu'il en existe plusieurs variétés parmi lesquelles il faut encore savoir choisir; l'un que l'on appelle *mousseux*, et qui a une forte odeur, doit être rejeté, parce que les greffes que l'on pose dessus reprennent difficilement; un autre que l'on nomme *verni*, et qui est sans épines, est peut-être un sujet plus mauvais encore. Lors de la plantation, il faut avoir bien soin de ne pas laisser de grosses racines, car c'est ce qui les fait drageonner; un chicot, le plus court possible, et un peu de chevelu, c'est tout ce qu'il faut pour assurer la reprise. Ainsi habillés, on les place en pépinière à 30 centimètres l'un de l'autre.

Les écussons se posent, non sur le tronc, mais sur le jeune bois, et aussi près que possible de sa naissance; beaucoup de jardiniers posent leur écusson à 5 cent. du tronc, et c'est la cause qui leur fait souvent perdre des rosiers. Quant à la hauteur, elle est à la volonté du greffeur, et suivant celle où il veut que la tête de son rosier se trouve placée. Aussitôt que les écussons sont bien pris, on coupe la branche à 10 centimètres au-dessus de l'écusson, et il faut avoir bien soin de ne supprimer le chicot que quand la branche de rosier sera assez forte pour recouvrir promptement la plaie : c'est par le manque de cette précaution que l'on voit tant de têtes de rosiers dont le bourrelet est mort à moitié, et ne donne de jeune bois que d'un côté. Seulement il est bien entendu que, pour ne pas affamer l'écusson, on pincera régulièrement tous les bourgeons qui pousseraient au-dessus de lui.

La greffe en écusson cependant n'est pas la seule que l'on puisse employer; la greffe par approche donne également de bons résultats, et je me suis souvent très bien trouvé d'y avoir eu recours, les sujets que j'obtenais par ce moyen faisant de bien belles plantes dès la première année. Quand on veut employer ce procédé, on plante

six ou huit églantiers autour du rosier que l'on veut multiplier, afin d'avoir plus de facilité pour opérer ; chacune des branches du rosier s'accole à un églantier de la manière ordinaire, avec entaille ou non ; mais l'écorcement suffit presque toujours pour amener la soudure. Une fois la greffe bien reprise, on la sèvre en deux fois afin de ne pas l'altérer : la première fois, aussitôt après la première fleur passée, on coupe la branche à la moitié de son épaisseur, et le reste seulement un mois après. Une bonne précaution, dans ce genre de greffe, c'est de s'arranger de façon à ce qu'un œil se trouve précisément au milieu de la greffe, à laquelle, une fois sevrée, on ne doit pas laisser plus de 6 à 8 centimètres de longueur ; cet œil venant à partir fait l'effet d'un écusson qui aurait été placé sur la tige même de l'églantier, et la tête du rosier est ainsi plus régulière et plus solide.

Il y a peu à dire de la greffe en fente; la moelle généralement épaisse de l'églantier s'oppose à ce genre de greffe ; elle n'est pratiquée que sur de vieux sujets, et plutôt pour en changer la variété que pour tout autre motif. Mais il n'en est pas de même de la greffe sur racines, que je crois devoir recommander tout particulièrement, pour différents motifs : d'abord elle est très économique, en ce sens qu'elle permet d'utiliser avantageusement une foule de débris sans valeur, tels que les racines que l'on supprime à la plantation et les rameaux que l'on fait tomber à la taille; ensuite il est plusieurs espèces qui réussissent mal par bouture, telles que la Rose du Roi, et d'autres que l'on tient à avoir greffées le plus près possible de terre, comme les thés, bengale et noisette, parce que, étant susceptibles de geler dans les grands froids, on peut ainsi les butter, ramenant sur le pied un peu de la terre qui les entoure, ce qui en général suffit à les préserver.

La greffe sur racines s'opère au mois de mars ou d'avril ; les racines et les greffons doivent avoir été coupés d'avance, et enterrés dans une petite fosse de 40 centimètres de profondeur, où ils ne peuvent pousser, et cependant s'apprêtent tout doucement. Elle se pratique sur les genoux, ou comme on disait autrefois au coin du feu, soit en greffe en fente, soit en greffe anglaise ; celle que je préfère est la *greffe de côté Cels*. La greffe doit se trouver à fleur de terre une fois la plantation faite, à moins que l'on ne veuille avoir des rosiers francs de pied, auquel cas on enterre la greffe de 6 à 8 centimètres. Les greffons de Rose du Roi doivent être coupés plus tôt que les autres, en janvier, afin de faciliter leur végétation, qui est moins rapide que celle des hybrides.

Si l'on possède des châssis et que l'on ait du fumier à sa disposition, la greffe sur racines peut se faire un peu plus tôt, et alors elle donnera, dès la première année, des sujets vigoureux et qui fleuriront abondamment. La couche ne doit avoir que 30 degrés de chaleur si on opère avec des cloches, et 20 seulement si l'on place les plantes sous des chassis ; les greffes sont alors placées dans des godets que l'on enfonce dans le fumier même de la couche. On doit ombrer par le grand soleil, et donner dès le début 1 centimètre d'air.

Enfin, il est un moyen de multiplication encore bien employé, c'est la bouture. L'époque de ce travail est septembre pour la plupart des hybrides, et juillet pour

les variétés à bois tendre, afin qu'elles aient le temps de s'aoûter avant l'hiver. On est quelquefois embarrassé pour choisir l'époque précise où le bois est propre à faire des boutures ; l'expérience m'a démontré que ce moment était celui où le bouton, placé au sommet de la branche, avait acquis le tiers de sa grosseur naturelle, et que le résultat dépendait en partie de l'attention que l'on mettait à ne pas le laisser échapper. Autant que possible on laissera un talon à la bouture ; à défaut de talon, on la taillera juste au-dessous d'un œil ; on lui donnera de 6 à 8 centimètres de hauteur, et on ne lui laissera que deux feuilles dont ou aura enlevé toutes les folioles, excepté les deux plus inférieures. Il est bien entendu que toutes ces opérations se feront avec la serpette ou le greffoir, et jamais avec le sécateur : j'ajoute que les piqûres de rosier ne sont pas venimeuses.

Les boutures ainsi préparées seront placées dans de petits godets remplis de terre de bruyère additionnée d'un tiers de terreau, le tout bien mélangé et passé à la claie ; elles y seront enterrées d'environ 2 centimètres. Tous ces godets doivent être placés dans du sable légèrement humide que l'on aura disposé exprès, et couverts de cloches, à raison de 40 à 45 godets par cloche ; si le sable et les godets ont été arrosés suffisamment dès le début, il n'y aura plus à y revenir, sinon il faudra donner de l'eau goutte à goutte, en ayant soin de ne pas mouiller les feuilles qui pourriraient. Les cloches sont ombragées du côté du soleil avec des branches de genet, et le tout reste dans cet état pendant trois semaines.

Au bout de ce temps, on commence à soulever les cloches pour donner de l'air : 1 centimètre à la première fois, et 1 centimètre de plus tous les huit jours ; à ce moment on peut arroser régulièrement, suivant le besoin. On arrive ainsi jusqu'à l'époque des gelées ; alors on abaisse les cloches, et on commence à les garnir par le pied avec de la menue paille de blé ou du terreau bien sec ; la couverture monte à mesure que la gelée augmente, mais en ayant bien soin de ne pas couvrir le dessus des cloches, car il faut conserver le plus de lumière possible aux rosiers. Dès le mois de février, quand il fait beau, on recommence à donner de l'air en soulevant les cloches du côté du nord. Les boutures faites en juillet auront été placées près à près en octobre dans un endroit bien abrité et en pleine terre ; des paillaissons soutenus par des piquets et des traverses placés à 20 centimètres au-dessus du sol suffiront à les abriter pendant les froids rigoureux. Enfin, au mois de mars, tous seront définitivement mis en motte à la place qu'ils doivent occuper.

Le rosier est une des plantes ligneuses qui se multiplient le plus aisément de boutures. J'en donnerai pour preuve un autre genre d'opération, beaucoup plus simple, et qui peut être d'une grande utilité pour les amateurs dépourvus de coffres, de châssis et de fumier propre à faire des couches. Le long d'un mur, au nord, on établit un petit talus assez rapide pour que l'eau ne puisse pas y séjourner ; 50 centimètres de pente par mètre ne seront pas de trop ; on a soin de mêler du sable à la terre de ce talus, de façon à la rendre bien légère et incapable de communiquer la pourriture. Au mois de novembre, on fiche dans cet emplace-

ment les boutures à 8 centimètres de distance en tous sens, les enfonçant de 5 centimètres avec 10 centimètres en dehors. Tous ne reprennent pas, mais on en réussit assez généralement la moitié. Ce moyen, insuffisant pour les horticulteurs marchands, est au contraire très commode pour les amateurs ou les jardiniers bourgeois.

Tels sont les moyens les plus pratiques de multiplication des rosiers. Ceux qui possèdent des serres chaudes ont l'avantage de les réussir plus rapidement; mais avec de simples couches, on en vient facilement à bout. Quelques procédés, tels que la bouture-écusson ou la bouture-semée, offrent l'avantage de multiplier les espèces rares sans en perdre seulement un œil; mais ils exigent les appareils de chaleur les plus complets, et dans la plupart des cas, on obtiendra toute satisfaction en s'en tenant à ceux que je viens d'enseigner.

Bouturage des Arbres fruitiers.

PAR M. THIRION.

II.

Je crois avoir bien établi la nécessité qu'il y aurait, théoriquement parlant, à chercher à reproduire les arbres fruitiers par le moyen de la bouture; arbres de moyenne vigueur et d'abondante fructification; arbres appropriés aux sols sans fond dont ne s'accommodent ni le *franc* ni le *cognassier*, tels seraient les produits de ce genre de multiplication; ajoutons que, suivant toutes les apparences, les bonnes espèces deviendraient susceptibles d'une durée plus longue que celle que la greffe semble pouvoir leur assurer. Il s'agit maintenant de savoir comment on s'y prendra pour assurer le succès de cette opération.

Avant tout, il faut un moyen pratique, d'une exécution facile et peu dispendieuse; car pour le succès de la nouvelle méthode, il est nécessaire que les arbres produits par elle ne coutent pas plus cher que ceux obtenus dans les pépinières par la greffe en écusson.

Disons tout d'abord que cette idée n'est pas nouvelle, et que bien des auteurs horticoles, bien des amateurs même se sont occupés d'en assurer la réalisation; cela ne prouve pas que la chose soit facile, au contraire, puisque l'incertitude où l'on est encore sur la manière d'opérer provient des nombreux insuccès éprouvés dans ces diverses expériences; mais cela démontre aussi, et c'est ce qui doit nous frapper davantage, que beaucoup de bons esprits ont déjà compris les désavantages de la multiplication par la greffe, et ont pensé que le bouturage serait loin d'offrir les mêmes inconvénients.

La Bretonnerie, écrivain de la fin du XVIII[e] siècle, parle de la bouture des arbres fruitiers; Etienne Calvel assure en avoir réussi quelques unes; le comte Lelieur, abordant la question de plus haut, affirme que ce serait le meilleur moyen de multiplier les variétés nouvelles déjà assez nombreuses à cette époque, afin de les soustraire à la dégénérescence qui les attend si l'on continue à les

multiplier par la greffe; il parle même d'expériences commencées dans les vastes serres de la maison Bertin, de Versailles, et dont malheureusement le résultat est demeuré dans l'obscurité de l'oubli.

En voilà bien assez pour démontrer le mérite de cette recherche. et pour nous excuser d'avance, même si nous ne devions pas réussir, d'avoir poursuivi avec persévérance un résnltat que le raisonnement nous fait voir utile, et que l'étude du passé doit nous faire espérer n'être pas impossible à réaliser.

III.

En effet, est-il bien utile de rappeler ici que les végétaux qui se multiplient de bouture, comme la vigne par exemple, ne semblent pas dégénérer avec la même rapidité que nos arbres fruitiers qui ne se multiplient que par la greffe? Cette vérité, facile à reconnaître par la simple observation de ce qui se passe dans nos jardins, s'affirme pour ainsi dire d'elle même, et ne saurait laisser de place au doute. Il vaut mieux essayer de prouver que cette opération du bouturage est faisable, et qu'il ne lui manque, pour passer dans le domaine de l'application, que la découverte d'un procédé simple et peu couteux.

Quand on réfléchit aux moyens dont la science horticole dispose aujourd'hui, quand on repasse dans son esprit tous les procédés récemment découverts, pour multiplier par boutures des plantes jusqu'alors rebelles à cette opération, il est tout naturel de se demander à quelle limite le pouvoir de l'homme sur la nature s'arrêtera, et quel obstacle pourra le retarder dans cette voie féconde.

Un rameau de l'année, telle a été, telle est encore dans la plupart des cas de boutures les plus simples, la partie de l'arbre qui suffit pour bientôt reproduire un arbre semblable à lui-même; les strangulations, les incisions destinées à faciliter ou à produire par avance la formation d'un bourrelet sont venues après rendre l'application plus facile dans certains cas; le séjour des boutures dans l'eau avant de les confier à la terre a bientôt augmenté les chances de réussite; Soulange-Bodin à l'aide de la bouture à l'étouffée, a créé ces véritables fabriques de plantes devenues nécessaires par la vogue de l'horticulture sous la restauration, et qui depuis se sont multipliées en si grand nombre partout où les jardins sont en honneur; poussant presque jusqu'à ses dernières limites, l'art auquel il s'était voué, Neuman au jardin des plantes a multiplié des plantes rebelles avec des fragments de feuilles; tout récemment Hudelot, un simple vigneron, a montré la vigne multipliée par milliers d'individus au moyen d'un véritable semis d'yeux; est-il permis de penser qu'au milieu de tant de résultats inespérés, obtenus même sur des plantes qui avaient résisté à tous les autres procédés de bouturage, le bouturage de nos arbres fruitiers demeurerait seul impossible?

Ainsi petit à petit j'avance dans ma démonstration: j'ai montré que les arbres fruitiers, reproduits de bouture, seraient probablement plus avantageux que greffés; que cette idée a depuis longtemps préoccupé les écrivains horticoles; que l'art de l'homme a été déjà poussé si loin, que ce dernier résultat devait aisément se produire; jusqu'alors ma tâche, toute théorique, était facile; mais au moment d'entrer

dans les données pratiques du problème, je sens redoubler mon insuffisance, et j'éprouve le besoin d'excuser la petitesse de mes résultats, en mettant en avant le sentiment de bonne volonté et de dévouement au progrès qui m'animait dans les essais consciencieux dont je vais être obligé d'exposer les résultats négatifs. Si le tableau de mes erreurs peut inspirer à quelqu'un l'idée de mieux faire et assurer au profit d'un autre que moi la solution du problème, je me consolerai aisément d'avoir, par mes revers, préparé le succès de mes imitateurs.

COMPTES-RENDUS.

Exposition d'horticulture de Beauvais des 19-28 Juin,

PAR M. ADOLPHE CHANTRIER.

Messieurs,

La Société d'horticulture et de botanique de Beauvais ouvrait samedi 19 juin dernier, de concert avec le concours régional agricole, et des beaux-arts, une exposition horticole à laquelle vous m'avez fait l'honneur de me déléguer comme Juré. J'en suis infiniment reconnaissant, et aujourd'hui je viens vous exposer les résultats de la mission que vous avez bien voulu me confier.

Les Jurés, au nombre de sept, pour la partie horticole, étaient MM. Foucard, délégué de la société d'horticulture de St-Germain-en-Laye (Président du Jury), Ferton, délégué de la Société de Château-Thierry, Veroudard, délégué de la Société de Soissons, Méresse délégué de la Société d'horticulture de Compiègne, Verlot, délégué de la Société impériale et centrale de France, Ménard, delégué de la Société de Melun et Fontainebleau, et votre délégué.

Le Jury commença ses opérations vers une heure et demie; mes regards en entrant dans l'enceinte consacrée à l'Exposition florale ont tout d'abord été flattés de l'admirable disposition de tout l'ensemble, de l'abondance des produits horticoles et surtout des fleurs qui offraient en plein air, au milieu de la verdure des pelouses encadrées par un magnifique rideau d'arbres, un aspect naturel et charmant. C'est un véritable succès d'avoir, dans un temps très limité, transformé en un ravissant jardin un espace de pelouse qui était nu et uniforme quelque temps auparavant.

Afin d'être aussi bref que possible, je vais commencer par vous faire l'énumération des principaux prix que nous avons décernés, en suivant leur ordre de mérite.

1° Le premier prix d'honneur, consistant en un objet d'art d'une valeur de 500 fr. à M. Rohard, horticulteur à Beauvais, pour l'ensemble de ses neuf lots, dont les principaux étaient, une collection de Geraniums zonals aussi complète que possible, une collection nombreuse de Pelargoniums très variés et bien cultivés, une collection de rosiers en pots et idem fleurs coupées.

2° Un second premier prix d'honneur, consistant en un objet d'art d'une valeur de 300 francs, à M. Florentin Delavier, horticulteur-pépiniériste, à Beauvais, pour l'ensemble de douze lots, comprenant : 1° Une collection de plantes de serre chaude très variée et très-bien cultivée ; on y remarquait de très beau *Dracæna dieffenbachia, bertholonia*, diverses *fougères* et *aroïdées, etc.* 2° Une belle collection de *Pelargoniums*, plusieurs lots de *géraniums zonales* dont un très beau massif formant une croix et dont les plantes étaient disposées par ordre de manière à faire voir au public l'abus qui existe dans la nomenclature des variétés de ce genre. 3° Une collection de 32 variétés de Houx, un lot d'*Amaryllis Vittata rubra*, une collection de *Coleus* nouveaux, etc.

3° La médaille d'or de Son Excellence M. le Ministre à M. Guillomelle, jardinier de M. Léon Chevreau, ponr un splendide lot de plantes d'ornement de serre chaude d'un développement et d'une culture ne laissant rien à désirer.

4° Une médaille d'or grand module à M. de Graet-Brack, banquier à Gand (Belgique) pour un beau lot d'*Azalées* de l'Inde superbe de culture et surtout remarquable par l'ampleur et la beauté de leurs fleurs dans une saison aussi avancée.

5° Une médaille d'or petit module à M. Florentin Delavier, déja nommé, pour un lot de *Conifères, Fusins* et *Aucubas nouveaux.*

Une médaille d'or grand module à M. Margottin pour une collection formidable de Roses coupées,dont les rameaux pris sur des sujets sans doute très vigoureux, étalaient des fleurs d'une dimension et d'une fraîcheur très remarquables, le tout exposé avec beaucoup de goût sur gradins d'une manière très avantageuse pour le coup d'œil,

7° Une médaille d'or à M. Joanne, jardinier à Ferrière, pour trois lots dont un lot de pommes de terre et quarante-sept variétés de plantes à repiquer.

8° Une médaille de vermeil à M. Cochin, maraîcher à Montmagny pour un lot de légumes variés dans lequel s'étalait une botte d'*Asperges* très grosses et très belles.

9° Une médaille de vermeil à M. Scipion Cochet; horticulteur à Suisnes, pour deux lots de Roses très belles et très variées.

10° Une médaille de vermeil à M. de Graet-Brack déjà nommé pour l'ensemble de divers lots, la plupart très intéressants. Nous signalerons un lot de plantes de serre chaude très bien cultivées, une collection de *Palmiers* de nouvelle introduction, un lot d'*Aucubas* nouveaux, etc.

11° Une des médailles offertes par M. le docteur Pigeaux à M. Gloede, horticulteur à Beauvais pour plantes d'introduction récente. Les *Géranium* à fill. colorées et les *Coleus* qui en faisaient partie étaient très remarquables; ces plantes ont été obtenues en Angleterre.

12° Une médaille d'argent de Son Excellence le Ministre, à M. Gloede, pour une collection de Fraisiers en pots.

13° Une seconde médaille offerte par M. le docteur Pigeaux à M. Guillomelle pour un *Caladium* de semis issu de l'Esculentum.

14° Une médaille d'argent grand module à M. Pacotot, horticulteur à Vincennes, pour un lot de *Dracœna Indivisa* semis de deux ans d'une culture hors ligne.

15° Une médaille d'argent première classe à M. Saison père, jardinier à St-Hélène pour un lot de légumes variés.

16° Uné médaille d'argent de deuxième classe à MM. Baltet de Troyes, pour une série de modèles de toutes les greffes connues.

Les produits industriels s'étalaient fraternellement au milieu des produits horticoles et maraîchers.

On remarquait de magnifiques serres en fer très bien établies, exposées par MM. Ozanne, fabricants à Paris, et Gunther, de Pontoise, pour lesquelles ils obtinrent chacun une médaille de vermeil.

Les chauffages de MM. Cerbelaud, fabricant, à Paris, et Lorette, de Taverny Napoléon-St-Leu. Les magnifiques kiosques de MM. Dubos Bertrand, de Beauvais, Gabriel, de Paris, et Dubrulle fils, de Vert-le-Petit, et enfin bon nombre d'instruments et outils dont l'espace me manque pour les signaler.

L'apiculture à fait merveilles à l'exposition de Beauvais, et les produits que l'on y admirait ont été dignement récompensés. La médaille de Sa Majesté l'Impératrice a été obtenue par M. Naquet fils, apiculteur à Beauvais, pour l'ensemble de son exposition remarquable d'instruments, de ruches, produits de miel, cire et sirop de miel. Une médaille de vermeil a été obtenue par M. l'abbé Sagot, desservant à Saint-Ouen-l'Aumône pour ses miels, ses ruches et autres appareils apicoles.

Enfin, Messieurs, je rapporte de l'exposition d'horticulture de Beauvais l'impression la plus agréable, et en concluant, permettez-moi de vous dire que le mandat de la Société d'horticulture de Senlis à valu à son délégué, à Beauvais, la réception la plus cordiale.

Exposition de la Société de Meaux des 3-6 juin 1869,

PAR M. ARMAND PÉAN.

Messieurs,

Délégué de la Société d'horticulture de Senlis, pour la représenter aux opérations du jury, je m'y suis rendu le 3 juin, jour désigné. L'exposition de Meaux, située sur une magnifique place offrait à première vue l'idée d'une œuvre gigantesque, et l'aspect intérieur ne démentait pas ces promesses.

Elle se tenait sous une grande tente, de forme rectangulaire, circulaire à son extrémité: A l'entrée, deux superbes massifs de conifères, puis au centre de magnifiques pelouses, que décoraient de beaux massifs de différentes plantes, encadrés par des allées bien dessinées et bien comprises, et tout au milieu, un bassin de

forme ovale, dans lequel l'eau jaillissante faisait entendre son agréable murmure; Enfin le tour était réservé aux fleurs coupées, aux fruits, aux légumes, et aux instruments.

L'ensemble était d'un effet charmant, et le détail révélait de véritables richesses. Ce que nous avons trouvé de plus remarquable était un *Sanchezia nobilis,* un *miconia péruviana,* un *Bromelia Agavefolia;* cette dernière plante que l'on voit très-rarement en fleurs, était représentée par un individu de plus de 1 mètre de diamètre. Ces magnifiques plantes n'étaient pas les seules belles, mais les plus rares; il y avait aussi de très-belles plantes de serre chaude et en grand nombre. Deux jolies collections de fleurs coupées, roses et pivoines, plusieurs autres, mais d'un effet moins méritant; un massif de pensées fantaisie anglaises, trois très beaux massifs de géraniums, dont un surtout (*Léonidas*) était admirable.

L'industrie, était aussi très nombreuse; parmi ses ingénieuses inventions, on remarquait un *plantoir*, pour planter, ou plutôt pour semer des pois, des fèves, et autres légumes semblables. Ce mode de plantoir est très-ingénieux et fort simple: Le semeur debout, en marchant d'un pas presque ordinaire, fait les trous, plante les graines et les recouvre (semence régulière, travail bien fait, économie de temps), l'inventeur est M. Baquet, jardinier, chez M. Desperriers, à Villiers-les-Rigault, il a obtenu un premier prix d'argent.

Prix d'honneur. — Médaille d'or de S. M. l'Impératrice, à M. Cochet, horticulteur, à Suisnes, pour ses roses, pivoines et conifères.

Médaille des dames patronesses, à M. Munier, jardinier chez M. Lambert, à Villenoy.

Médaille d'or de M. le Ministre de l'agriculture, à M. Leduc, jardinier chez M. le baron Davène.

Médaille d'or, de M. le Préfet de Seine-et-Marne, à M. Labarre, jardinier chez M. Pigeron.

Médaille d'or, de la ville de Meaux, à M. Vanier, jardinier chez M. Diehl.

Médaille d'or de M. de Jaucourt, à M. Hauriot, horticulteur, à Meaux.

Médaille de vermeil, à M. Lesseur, horticulteur, à Lagny.

Médaille de vermeil, à M. Quétier, horticulteur, à Meaux.

Médaille d'argent de S. M. l'Impératrice, à M. Leduc, jardinier chez M. le baron d'Avène.

Médaille d'argent du Ministre de l'agriculture, à M. Ch. Baltet, de Troyes, pour sa collection de greffes.

Médaille d'argent, à M. Morel, typographe, à Lagny (amateur), pour sa collection de roses coupées.

Ici se présente un exemple à offrir aux travailleurs. M. Morel n'est point jardinier, mais il est de ceux qui savent dignement employer leurs loisirs, qui trouvent plus de plaisir dans les travaux du jardinage, que dans les coûteux abus du cabaret.

Un grand nombre de médailles d'nn ordre moins élevé ont été mises à la disposition du jury pour récompenser bon nombre de lots, aussi très-méritants. En tout cinquante-sept récompenses accordées.

L'aimable accueil que votre collègue a reçu, et dont l'honneur revient tout entier à la Société de Senlis, m'a fait emporter de Meaux un très-agréable souvenir.

ENTRETIENS

Sur la Physiologie végétale,

PAR M. RENÉ DE MARICOURT.

Organes appendiculaires de la tige.

Jusqu'à présent nous avons considéré théoriquement le végétal comme une tige droite séparée en deux par la ligne idéale appelée *le collet*. La partie inférieure, nous l'avons dit, est munie d'organes importants dont nous avons déterminé les fonctions. Dans la partie supérieure de l'axe, à ces organes en correspondent d'autres dont il est temps de s'occuper.

L'homme, l'animal, arrivés à l'âge adulte n'accomplissent plus leurs diverses fonctions que pour entretenir leurs organes: il n'en est pas de même chez les végétaux; toujours à l'état d'enfance jusqu'à la caducité, il y a accroissement incessant, formation perpétuelle de nouveaux organes ou plutôt de nouveaux êtres comme nous allons le voir.

La feuille, voilà l'organe type et le résumé de toute la plante; modifiée à l'infini elle n'en reste pas moins la base du végétal pris dans son ensemble, comme dans ses plus infimes détails. Un rameau, un tronc, représentent la nervure médiane d'une grande feuille, la fleur n'est qu'une serie de feuilles transformées, etc. Mais avant de commencer son histoire, il nous faut parler des bourgeons qui formeront ces rameaux et seront à la tige ce que le chevelu est à la souche sous terre.

Nous commençons par le bourgeon parcequ'il contient la branche future, et que cette branche portera des feuilles dont nous connaissons maintenant l'importance, et que ces feuilles elles-mêmes si variées dans leur structure, donnent naissance par une série de transformations à tous les organes dont il reste à parler, stipules, vrilles, etc., enfin aux fleurs dont sortira le fruit; de façon que le bourgeon résume tout le cycle de la vie végétale pour une des parties de la plante, de même que l'embryon la contient et la résume pour la plante elle-même.

L'on a été plus loin et l'on a affirmé que le bourgeon était un vrai embryon assimilable à la graine: en effet certains bourgeons, celui du lys bulbifère par exemple, se détachent de la plante-mère et végètent à part donnant ainsi naissance à un nouvel individu. Ce phénomène est facilement explicable et ne déroge pas

aux lois générales : en effet, que l'on veuille se reporter à certains principes théoriques et l'on envisagera l'arbre, non comme un être isolé mais comme une agglomération d'individualités groupées à la façon des polypiers sur un tronc où les ramifications de ce tronc, chaque bourgeon contient un de ces individus qui chaque année donne un rameau, des feuilles, des fleurs; et puis, de même que le tronc même et les branches, ne sert plus l'année suivante que de support et de canal pour les rameaux futurs.

Le bourgeon proprement dit se présente sous forme de corps ovoïde allongé, pointu qui naît à l'aisselle des feuilles et persiste après la chute de celles-ci. Avant leur développement, très-petits encore, presque imperceptibles, ils sont connus sous le nom d'*yeux*; il est important de noter que beaucoup ne se développent pas. restent à l'état latent et ne se manifestent qu'en vertu d'un afflux de sève, par exemple quand on rabat l'arbre.

Ils sont recouverts d'écailles imbriquées : c'est du moins le cas le plus ordinaire car il y a aussi des bourgeons nus. Les écailles particulièrement dans les régions froides sont recouvertes d'une matière résineuse, vernie qui doit rendre le bourgeon impénétrable à l'eau.

Chacun a observé que les bourgeons sont de différente nature simplement folifères ou bien florifères. La forme extérieure du bourgeon révèle son contenu, et c'est là une connaissance dont l'arboriculture fruitière tire le plus grand parti.

Le bourgeon, pourvu que l'on en choisisse un très-apparent, celui du lilas par exemple et qu'on le fende, présentera une miniature exacte de la branche qui va sortir. Le rameau réduit à des proportions lilliputiennes est cependant entouré de petites feuilles qui présentent et la configuration et la disposition qu'elles affecteront plus tard. Les feuilles encore renfermées dans cette sorte de gaîne seront pliées, plissées roulées en crosse ou volute, etc.

Le turion est un bourgeon qui naît de la souche des tiges souterraines (asperge. etc.)

La bulbe de la jacinthe, du lys sont des bourgeons. Enfin les bulbilles auxquelles nous avons fait allusion tout à l'heure et qui se détachent de la plante-mère sont de vrais bourgeons. (Lys bulbifère ornithogale, etc.). Les écailles du bourgeon s'écartent au printemps et le jeune rameau ou scion, se développe comparable alors à la tigelle que nous avons vu poindre entre les feuilles cotylédonaires.

Il est muni de ses feuilles disposées suivant un ordre régulier et constant pour chaque espèce.

Ce rameau affecte aussi la forme qui lui est propre : il sera latéral, pendant, élancé, tout droit suivant la nature de l'arbre qui lui donne naissance.

Quelques uns s'aplatissent au point de ressembler à des feuilles: ainsi le fragan (*ruscus aculeatus*) qui semble porter ses fleurs et fruits sur un plateau.

Senlis. — Imprimerie et Lithographie de Madame veuve Duriez.

TABLE

Procès-verbal de la séance du 1er Août 1869 169
Membres admis dans la séance du 1er Août 172
Section de Betz. — Séance du 14 Juin 1869 172
— Séance du 12 Juillet 1869. 172
Section de Pont. — Séance du 27 Juin 1869 173
Section de Baron. — Séance du 11 Juillet 1869 173
Section de Nanteuil-le-Haudouin.—Séance du 11 Juillet 1869. 174
Section de Chambly. — Séance du 13 Juillet 1869 174
Section de Béthisy. — Séance du 17 Juillet 1869 175
Section de Crépy. — Séance du 18 Juillet 1869 175
Section de Chantilly. — Séance du 22 Juillet 1869 176
Extraits de la correspondance 176
Des Feuilles marginées de blanc, par M. R. de Maricourt . . 177
Établissement des massifs de Caladiums, par M. Pottier fils. . 179
Choix des Formes des Arbres fruitiers, par M. Thirion . . . 180
Multiplication des Rosiers, par M. Dubarle 181
Bouturage des Arbres fruitiers, par M. Thirion. 185
Exposition d'horticulture de Beauvais des 19-28 Juin 1869 . 187
Exposition de la Société de Meaux des 3-6 Juin 1869 . . . 189
Entretiens sur la Physiologie végétale, par M. R. de Maricourt. 191

Ordre du jour de la séance du 5 Septembre 1869.

A 1 h., réunion dans les Comités. — Examen des objets déposés sur le bureau.
A 2 h., réunion générale.
Adoption du procès-verbal de la séance du 1er Août.
Admission de membres nouveaux.
Dépouillement de la correspondance.
Communication des décisions du Comité consultatif.
Rapports des Comités sur les objets présentés.
Dernières décisions pour l'Exposition du 25 Septembre.
Propositions et communications.

A 10 h. du matin, leçon d'horticulture dans le jardin de la Société.

La réimpression du *Cours d'arboriculture* de M. Dubarle est terminée. Un exemplaire en sera remis gratuitement à tous les membres nouveaux qui se sont fait ou se feront inscrire, à Senlis ou dans les Sections, depuis le 1er janvier 1869. — Tous les autres membres de la Société pourront se le procurer au prix très réduit de 0,80 cent.

Bibliothèque.

La Bibliothèque de la Société est ouverte tous les jours de séance, de 1 h. à 2 h., dans la salle du Comité d'arboriculture. M. le Bibliothécaire confiera à chaque Sociétaire les livres dont il aura besoin, sur un récépissé signé de lui, et à la charge de les rendre en bon état à la séance suivante.

Leçons d'Horticulture.

SEPTEMBRE 1869.

TRAVAUX D'AUTOMNE.

Dimanche 5 : Leçon à Senlis, à 10 h. du matin, dans le jardin de la Société. — A 2 h. de l'après-midi, SÉANCE GÉNÉRALE.

Jeudi 9 : Leçon à Montataire, à 9 heures du matin.
Séance à Précy-sur-Oise, à 2 h. de l'après-midi. — Leçon après la séance.

Dimanche 12 : Séance à Baron, à 8 heures du matin. — Leçon après la séance.
Séance à Nanteuil, à 2 heures de l'après-midi. — Leçon après la séance.

Lundi 13 : Leçon à Thury-en-Valois, à 9 h. du matin.
Séance à Betz, à 2 h. de l'après-midi. — Leçon après la séance.

Mardi 14 : Leçon à Boran, à 9 heures du matin.
Séance à Chambly, à 2 heures de l'après-midi. — Leçon après la séance.

Jeudi 16 : Leçon à Fleurines, à 9 heures matin.
Séance à Saintines, à la mairie, à 2 h. de l'après-midi. — Leçon après la séance.

Dimanche 19 : Leçon à Auger-St-Vincent, à 8 h. du matin.
Leçon à Crépy, 12 h. 1/2.—Séance après la leçon.

Jeudi 23 : Leçon à Gouvieux, à 10 heures du matin.
Séance à Chantilly, à 2 h. de l'après-midi. — Leçon après la séance.

Dimanche 26 : Séance solennelle de distribution des médailles, à 2 h. de l'après-midi, à Senlis.

Lundi 27 : Leçon à Creil, à 9 heures du matin. — Séance après la leçon.
Séance à Pont-Ste-Maxence, à 2 h. de l'après-midi. — Leçon après la séance.

Lundi 30 : Leçon à Silly-le-Long, à 9 heures du matin.
Leçon à Ermenonville, à la mairie, à 2 h. du soir.

Ceux de MM. les Sociétaires qui changeraient de domicile sont priés d'informer M. le Secrétaire-général de leur nouvelle adresse.